



RENTRÉE 2021

Information sur l'Association Sportive

Au-delà de la réussite aux diverses compétitions proposées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association sportive du lycée cherche, par le biais des activités sportives et artistiques, à favoriser la réussite scolaire et personnelle de tous les élèves.

L'élève peut adhérer à cette association sportive à n'importe quel moment de l'année. Le fait de se licencier lui permet de pratiquer une ou plusieurs activités parmi toutes celles proposées par les professeurs.

Les activités proposées en compétition et/ou à l'entraînement en 2021/2022 sont:

- Badminton (mercredi de 13h à 16h, grand gymnase)
- Escalade (mercredi de 14h à 16h, petit gymnase)
- Natation et waterpolo (mercredi de 13h30 à 15h piscine Judaïque)
- Volley-ball (mercredi de 14h à 16h, petit gymnase)
- Autre activité en réflexion

Les activités proposées ponctuellement :

- Raid, Jeux des lycées, Jeux d'automne à Arcachon
- Surf et body-surf (plusieurs journées de compétition dans l'année)
- Equitation (plusieurs journées de compétition dans l'année)
- Tennis, judo, athlétisme...
- Musculation (sous certaines conditions)

En plus des activités régulières citées ci-dessus, des sorties pourront être organisées dans l'année à orientation surtout plein air, de type surf, escalade, voile ou autres. Une participation supplémentaire pourra être demandée à ce moment-là. La formation au rôle de **jeunes officiels** dans les différentes activités (juges et arbitres) pourra aussi être proposée.

Le prix de la licence est de 10 euros pour l'année scolaire. La campagne d'adhésion aura lieu dans le courant du mois de septembre. L'élève intéressé devra fournir une autorisation parentale, une photo s'il veut participer à des compétitions, et signer le code du sportif.

Toutes les compétitions se font les mercredis après-midi. Les entraînements ont lieu pour la grande majorité les mercredis après-midi.